

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES  
ADMINISTRATIVES

du 9 Décembre 1993

LE DECRET N° 93-642/MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.

portant inscription au tableau d'avancement  
au titre de l'année 1989 de certains Fonction-  
naires des cadres de la catégorie A, hiérarchie  
I du Corps des Chercheurs et Techniciens de  
Recherche du Personnel de la Recherche Scien-  
tifique.

En tête : MANANGA (Jules)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- (/ I S A S : (/  
(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;  
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du Statut  
Général de la Fonction Publique ;  
(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-  
rations des Fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 règlementant l'avance-  
ment des Fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 82/842 du 16 Septembre 1982 portant Statut Particu-  
lier du Personnel de la Recherche Scientifique ;  
(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des  
Membres du Gouvernement ;  
(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des  
intérim des Ministres du Gouvernement ;  
(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'appro-  
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des  
situations administratives des agents de l'Etat ;  
(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des  
effets financiers des avancements et des révisions des situations adminis-  
tratives ;  
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la  
solde des Fonctionnaires ;  
(/u les Procès-verbaux de la Commission Administrative Paritaire  
d'Avancement réunie le 28 Mars 1991 ;

(/ E C R E T E :

Article 1er :- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1989, les Fonction-  
naires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, du Corps des Chercheurs et Techniciens  
de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique dont les noms et prénoms suivent :

A/ - MAITRES DE RECHERCHE  
Pour le 3e échelon, à 2 ans

Mr MANANGA (Jules) en service à la DGRST

B/ - CHARGE DE RECHERCHE  
Pour le 3e échelon, à 2 ans

M. NDOUNGA (Mathieu) en service au CERVE  
LOUKAKOU Pierre Eugène, en service au CERVE  
MOUKOLO (Noël), en service à l'ORSTOM / B/ville

.../...

Pour le 4e échelon, à 2 ans

Mr BOUKAMBOU-BEMBA (Gérard,) en service à la Présidence

Pour le 5e échelon, à 2 ans

Mr OKOMBI (Gilbert,) en service à l'UDEAC- Bangui

C/ ATTACHE DE RECHERCHE

Pour le 5e échelon, à 2 ans

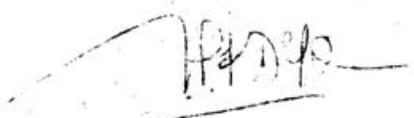
Mme SABOUKOULOU née NSOHA (Pierrette) en service à la DGRST.

Article 2 :- Le présent Décret sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 9 Décembre 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique et des  
Reformes Administratives,



Jean Prosper KOYO .-



- Général Jacques Joachin YHOMBI OPANGO .-

AMPLIATIONS :

- JORC ..... 1
- DGFP/DCA ..... 7
- DGFP/BST ..... 3
- DGE ..... 3
- DGR ..... 3
- DGRST/DOS ..... 7
- SGG/BC ..... 2
- INTERESSES ..... 7